

COMITE DE SOUTIEN AU Dr POUPARDIN

Chez MRAP VITRY Centre Culturel
36 rue Audigeois 94400-VITRY

le 29 décembre 2009

Madame, Monsieur, Cher(e)s ami(e)s

Le Docteur Didier POUPARDIN a donc reçu le 14 décembre une notification de la CPAM 94 (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) le sommant « d'indemniser celle-ci d'un préjudice » de 2612,41€ dans un délai d'un mois, c'est-à-dire avant le 14 janvier 2010. Ce « préjudice » correspond à ce que la CPAM aurait voulu faire payer aux malades ou à leur mutuelle quand ils en ont une.

Malgré le vaste soutien d'élus, d'associations, de médecins, de citoyens et de patients, malgré les plus de 2000 signatures de la pétition avec plusieurs commentaires éloquentes, la CPAM décide de passer en force. Le 9 décembre, alors qu'elle avait indiqué « ne pas avoir le temps » de recevoir une délégation du comité ce jour, elle l'a trouvé pour faire un courrier de 10 pages comprenant la liste des « litiges » reprochés au Docteur Poupardin.

Le comité de soutien réitère sa demande de rendez-vous avec la CPAM, exige le retrait de la sanction arbitraire à l'encontre du Docteur Poupardin et appelle à poursuivre l'action contre les ordonnances « bizones » et pour l'accès aux soins pour tous.

Plusieurs élus se sont émus de cette décision, notamment Pascal SAVOLDELLI, Conseiller Général du Val-de-Marne, Pierre BELL-LLOCH Conseiller Général du Val-de-Marne, Jean-Marc BOURJAC, Conseiller Régional d'Ile-de-France, Jacques PERREUX, Conseiller Général du Val-de-Marne. Ils ont décidé d'écrire personnellement au directeur de la CPAM du 94, soulignant la gravité de sa décision et lui demandant de recevoir le comité de soutien.

Les plus de 1000 signatures de la pétition sur Internet et autant sur papier montrent que de nombreux usagers et médecins sont prêts à se mobiliser pour défendre le droit à la santé pour tous autour de la défense du Docteur Poupardin.

Il nous reste un peu de temps avant le 14 janvier, même s'il est compté, pour populariser encore plus largement cette action et faire reculer la direction de la CPAM du 94. **Nous vous invitons donc à venir à la prochaine réunion du comité de soutien pour les dernières décisions à prendre et la façon de donner encore plus d'ampleur à cette lutte,**

LE MERCREDI 6 JANVIER 2010 A 20H30,

salle Jean Bécot

14 rue de la Fraternité 94400-VITRY, derrière le magasin Métro

Blog où l'on peut s'informer : <http://didierpoupardin.wordpress.com>

Avec nos meilleurs vœux pour l'année 2010, pour 100% d'égalité des droits, de solidarité et de justice sociale, pour l'abolition des "bizones"!